

Les banques suisses complices de l'apartheid

AFRIQUE DU SUD • Article de presse paru dans le journal *Le Courrier* - 2 avril 2003

Propos recueillis par Raphaële Bouchet

Ce soir, à Genève, une conférence lèvera le voile sur le jeu trouble de la place financière et des entreprises suisses en Afrique du Sud.

Comment la Suisse a-t-elle soutenu l'apartheid au gré de ses intérêts économiques? Ce soir, à Genève, une conférence¹ sera consacrée à la présence helvétique en Afrique du Sud, pays avec lequel la Suisse a continué de collaborer malgré la condamnation de son régime raciste, dès 1962, par les Nations Unies.

Chargée de recherches en histoire à l'Université de Lausanne, Sandra Bott analyse pour sa part le rôle trouble des banques et des entreprises, dont les investissements ont largement soutenu le régime de l'apartheid. Entretien.

Le Courrier: Pourquoi l'Afrique du Sud et son régime d'apartheid ont-ils attiré la convoitise des banques et des entreprises suisses?

Sandra Bott: Dès la fin de la Seconde Guerre mondiale, l'abondance de capitaux en Suisse a incité les banques à investir outremer. L'Afrique du Sud, de par ses ressources minières gigantesques, les intéressait particulièrement: son or offrait des garanties de paiements et, partant, une sécurité économique pour les investissements.

»De plus, l'Afrique du Sud – dont le gouvernement avait, de son côté, lancé un appel aux capitaux étrangers – pouvait servir de tremplin pour atteindre les pays limitrophes. Il est probable, par exemple, que les entreprises suisses, par le biais de leurs filiales implantées sur place, aient pu continuer à commercer avec la Rhodésie de l'époque (le Zimbabwe), alors sous embargo international.

En sus des aspects économiques, le régime de l'apartheid offrait-il des avantages «idéologiques»?

– Le système de domination institutionnalisé par le gouvernement nationaliste était parfaitement adapté à la protection des intérêts des possédants. Sous le régime d'apartheid, les ouvriers n'étaient pas autorisés à se syndiquer, ce qui garantissait aux entreprises une certaine forme de stabilité sociale forcée. De plus, en pleine guerre froide, l'anticommunisme très marqué du Gouvernement sud-africain rassurait les milieux économiques.

Alors que les Nations Unies condamnent le régime sud-africain en 1962, la Suisse continue d'y investir. Pour quelles raisons?

– Le Gouvernement helvétique, de par sa non-appartenance à l'ONU, n'était aucunement contraint de suivre les recommandations internationales. Sous couvert de neutralité, il prônait l'universalité de ses relations économiques. Il condamnait donc moralement l'apartheid, tout en sauvegardant les intérêts des milieux d'affaires. Sous le prétexte, notamment, que des sanctions désavantagent la population dans son ensemble.

»Certes, la Suisse a interdit la vente d'armes à l'Afrique du Sud en 1963 et plafonné les prêts des banques en 1974. Mais ces mesures se sont avérées inefficaces, tant elles étaient faciles à contourner.

En 1985, le Conseil de sécurité de l'ONU adopte une résolution contraignante à l'égard du régime sud-africain. Quelle est alors l'attitude de la Suisse?

– Au vu de la résolution onusienne, les principaux créditeurs de l'Afrique du Sud (Etats-Unis, France, Allemagne, Grande-Bretagne) ont commencé à se désinvestir du pays. C'est en particulier dans les années 1985-89, au moment où les sanctions internationales étaient adoptées par de nombreux Etats, que le gouvernement de Pretoria a véritablement pu compter sur le soutien des banques suisses, qui ont continué leurs investissements dans le pays.

Quels bénéfices en a retiré la Suisse?

– Grâce à l'intensification des liens financiers avec l'Afrique du Sud, Zurich est devenue la première place financière de l'or, au détriment de Londres.

»De même, les entreprises suisses ont profité de la forte croissance sud-africaine dans les années soixante et septante. Nestlé, Sulzer, Brown Boveri (l'actuel ABB ndlr), Alusuisse... toutes ont ouvert une filiale en Afrique du Sud. Et ont pris part à la construction de machines pour l'industrie, de barrages ou du réseau électrique.

La Suisse a-t-elle subi des pressions pour qu'elle cesse ses investissements?

– Il y a surtout eu des pressions venant de l'ONU et de pays afro-asiatiques. Mais les banques ont toujours pu compter sur une forme de collaboration du Gouvernement helvétique.

»En fait, ce qui apparaît surtout, c'est la volonté de limiter la publicité autour des emprunts et des crédits. Par exemple, les autorités suisses ont «demandé» à l'Afrique du Sud de camoufler les transactions dans ses statistiques. Des transactions qu'il n'est plus possible de chiffrer précisément aujourd'hui.

»D'une manière générale, d'ailleurs, les sources sur les relations entre la Suisse et l'Afrique du Sud demeurent inaccessibles. Aucune loi n'oblige les banques à ouvrir leurs archives. Et, sans volonté politique, il est impossible d'éclairer les zones d'ombre.

Tiré du site internet www.lecourrier.ch